La réduction des déchets

Par toute une série d'actions et par la promotion de gestes simples à mener au quotidien, Le Mans Métropole œuvre pour la diminution du volume de déchets produits. Chacun peut modifier ses habitudes pour atteindre les objectifs proposés.

Page modifiée le mardi 1 février 2022 • Données Le Mans Métropole

Info pratique

Un déménagement peut être source de déchets et de pollutions dues aux différents déplacements. De plus, il faut penser à l'équipement du nouveau logement en meubles électroménagers, à la décoration...

Pour aider les particuliers, l'ADEME propose un guide rempli de solutions et de bons gestes pour un déménagement plus responsable, autour de 4 thèmes :

- · Grand tri et nouvelles vies,
- · Des emballages eco-friendly,
- Un transport 100% optimisé,
- Un chez-soi plus écologique.

Ci-dessous le lien de cette publication.



TÉLÉCHARGER : DÉMÉNAGER L'ESPRIT LÉGER : LES TUTOS DE...

Actions



Un site de compostage collectif. © Ville du Mans

Contrat d'objectifs

Dans la continuité du programme de réduction des déchets, Le Mans Métropole est associé à un Contrat d'objectifs déchets économie circulaire, un Codec, engagé par le Pays du Mans pour la période 2017-2020. Il vise notamment à **réduire de 1 % par an les déchets ménagers et assimilés**.

Dans ce cadre, Le Mans Métropole mène diverses actions de sensibilisation à la réduction des déchets sur l'ensemble de son territoire. Ces actions portent en particulier sur la promotion et le développement du compostage, individuel et collectif.

Pour en savoir plus sur ce moyen efficace d'alléger votre poubelle, vous pouvez consulter la page qui y est consacrée.

Programme de réduction des déchets

Dans le cadre d'un contrat passé avec l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, le service Propreté de Le Mans Métropole a développé un programme de réduction des déchets de 2011 à 2016. Sur cette période, l'objectif était de **réduire de 7 % le poids total** des ordures ménagères et de la collective sélective des emballages ménagers et du papier. Cela représentait une baisse de 28 kg par habitant, par rapport

aux 397 kg de déchets produits annuellement par chaque habitant de Le Mans Métropole au début de l'opération.

En contrepartie, l'Ademe a apporté une aide financière pour la mise en place de diverses **actions de sensibilisation**.

- La lutte contre le gaspillage alimentaire,
- le développement du compostage sous toutes ses formes (en tas, composteur individuel ou collectif, lombricomposteur),
- la promotion de la réutilisation et le réemploi,
- la mise à disposition de l'autocollant stop-pub,
- la diminution de la nocivité des déchets.

Écogestes

Le service Propreté de Le Mans Métropole propose des gestes pour réduire la production de déchets. Des gestes simples, à adopter au quotidien.

Des exemples en vidéo.



Affichez le descriptif des écogestes.

Le Pays du Mans a, de son côté, publié un Guide du zéro déchet.



TÉLÉCHARGER : LE GUIDE ZÉRO DÉCHET

PLUS LOIN

Pour en savoir plus sur les actions développées pour lutter contre le gaspillage alimentaire, rendez-vous sur le site du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

10%

en moins

C'est la baisse obtenue pour les ordures ménagères résiduelles et les déchets issus de la collecte sélective au terme du programme local de prévention des déchets.

Initiative



© Le Mans Métropole

Pour éviter l'utilisation de gobelets jetables, le service Propreté de Le Mans Métropole peut vous prêter gratuitement **des gobelets réutilisables pour votre manifestation associative**. Ils doivent être rendus lavés et séchés. Seuls les gobelets manquants sont facturés.

Stop-pub



Pour ne plus crouler sous les prospectus publicitaires, vous pouvez retirer un autocollant stop-pub à apposer sur votre boîte à lettres.

Astuce



© Le Mans Métropole

Voici une recette de **produit d'entretien naturel multi-usages**, conseillée par les associations Grain de pollen et Mes mots.

- Dans un bidon ou une bouteille, mélanger une cuillère à soupe de bicarbonate de soude dans un litre d'eau chaude.
- Dans un verre, mélanger une cuillère à soupe de vinaigre blanc avec 10 gouttes d'huile essentielle de citron, 10 gouttes d'huile essentielle d'arbre à thé (tea tree) et, éventuellement, 10 gouttes d'huile essentielle de pin.
- Verser le contenu de ce verre dans le bidon d'eau chaude bicarbonatée et secouer.

Vous pourrez vaporiser le produit obtenu sur **toutes les surfaces à nettoyer**, comme les plans de travail et les éviers.